

LISTE ADDITIVE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES, DES DISPOSITIFS MEDICAUX, DES EQUIPEMENTS DE DETECTION, DES ACCESSOIRES ET DES PIECES DE RECHANGE DE CES EQUIPEMENTS, UTILISES DANS LA RIPOSTE A LA PANDEMIE DU CORONAVIRUS (COVID-19), BENEFICIANT DE :

- L'EXEMPTION, A TITRE TEMPORAIRE, DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE ET DES DROITS DE DOUANE, CONFORMEMENT A L'ARTICLE 36 DE LA LOI DE FINANCES COMPLEMENTAIRE POUR 2020 ;
- DES MESURES DE FACILITATION DE L'APPROVISIONNEMENT DU MARCHE NATIONAL CONFORMEMENT AU DECRET EXECUTIF N°20-109 DU 5 MAI 2020.

Produits	Sous positions tarifaires	Libelle
Concentrateurs d'oxygène de toute capacité ainsi que tous les équipements utilisés dans le traitement par l'oxygène	9019.20.10.00	--- Appareils d'ozonothérapie
	9019.20.20.00	--- Appareils d'oxygénothérapie
	9019.20.30.00	--- Appareils d'aérosolthérapie
	9019.20.40.00	--- Appareils respiratoires de réanimation
	9019.20.60.00	--- Autres appareils de thérapie respiratoire
	9019.20.70.00	--- Parties
	EX 8405.10.10.00	Générateurs d'oxygène ou station de production d'oxygène
	EX 8421.39.19.00	Unité ou machine fournissant l'oxygène à travers la filtration de l'azote de l'air ambiant des contaminants
	EX 9018.39.91.00	Cathéter nasal
	EX 9018.39.99.00	Sondes ou canules nasales
	EX 9026.80.90.00	Débitmètre d'oxygène
	2804.40.00.00	- Oxygène
	EX 7311.00.21.00	Bouteilles pour oxygène, en fer, fonte ou acier, d'une contenance de moins de 20 litres
	EX 7311.00.22.00	Bouteilles pour oxygène, en fer, fonte ou acier, d'une contenance de 20 litres ou plus mais n'excédant pas 50 litres
	EX 7311.00.23.00	Bouteilles pour oxygène, en fer, fonte ou acier, d'une contenance excédant 50 litres
	EX 7613.00.11.00	Bouteilles pour oxygène, en aluminium, d'une contenance de moins de 20 litres
	EX 7613.00.12.00	Bouteilles pour oxygène, en aluminium, d'une contenance de 20 litres ou plus mais n'excédant pas 50 litres
EX 7613.00.13.00	Bouteilles pour oxygène, en aluminium, d'une contenance excédant 50 litres	